



Groupe Alternative Vétrozaine
M. Xavier Berthouzoz

1963 Vétroz

Dossier traité par :
Fabien Papilloud
079 710 55 55
fabien.papilloud@vetroz.ch

Vétroz, le 7 septembre 2023

Question écrite au Conseil communal au sujet des modifications tarifaires des structures communales de l'accueil à l'enfance

Monsieur Berthouzoz,

Pour répondre à la demande du 4 mai 2023, adressée par le groupe de l'Alternative vétrozaine auprès du Conseil communal de Vétroz, le Conseil Municipal peut vous apporter les renseignements suivants :

- Actuellement, il n'existe pas une d'obligation légale de couvrir les frais des structures par les familles.
- Selon l'analyse réalisée par le Service des finances (base facturation novembre 2022), la répartition par classe se décompose ainsi :
 - Pour la crèche et la nurserie :
 - A : 3%
 - B : 9%
 - C : 11%
 - D : 23%
 - E : 24%
 - F : 16%
 - G : 7%
 - H : 3%
 - I : 0%
 - J : 5%
 - Pour l'UAPE :
 - A : 7%
 - B : 16%
 - C : 14%
 - D : 18%
 - E : 23%
 - F : 6%
 - G : 11%
 - H : 1%
 - I : 1%
 - J : 2%
- La décision d'augmenter les tarifs est intervenues à la suite d'une comparaison avec les communes voisines et en tenant des comptes des projets futurs. L'augmentation effective n'était pas connue lors de l'établissement du budget.

- L'objectif n'est en aucun cas de dissuader la fréquentation de nos structures. Au contraire, notre objectif est de fournir un service de qualité à un tarif supportable pour les familles et pour la commune.
- La limitation à 10 heures par jour existe depuis de nombreuses années. Les sanctions ont été introduites pour faire face au non-respect de cette dernière. Avant la première amende, les parents reçoivent un premier avertissement écrit.

A la lecture de ces lignes, vous comprendrez que la Commune s'engage activement pour un accueil de qualité des enfants au sein de ses structures.

Veillez agréer, Monsieur Berthouzoz, nos salutations distinguées.

Municipalité de Vétroz

Le Président

Olivier Cottagnoud

Le Secrétaire

Bertrand Fontannaz

Copie à : M. Pierre-Michel Venetz, Président du Conseil général, 1963 Vétroz